



Parc naturel régional du Vexin français



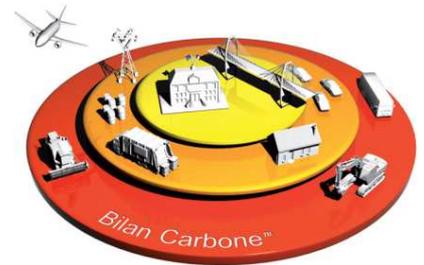
Lancement de l'étude

Le Parc réalise son Bilan Carbone® Territoire, selon la méthodologie développée par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) dans le cadre de son Plan Climat-Energie.

Ce diagnostic territorial permet d'évaluer toutes les émissions de gaz à effet de serre (GES) émises sur le territoire du Parc par les différentes activités qu'il héberge.

L'objectif de cette étude est double :

- mettre en évidence les activités émettrices de GES et la dépendance du Vexin français aux énergies fossiles (gaz et pétrole) ;
- dégager les actions envisageables pour réduire l'empreinte carbone du territoire.



[Site de l'ADEME](#)

1^e étape, la collecte de données

L'étude Bilan Carbone® a débuté en septembre 2013 par la collecte des données du territoire : consommations d'électricité et de chauffage, quantités de déchets produits, distances parcourues pour les déplacements de personnes, évaluation du fret, surfaces des exploitations agricoles ...

Cette première étape dure 4 mois en raison de l'éparpillement des données.

2^e étape, réalisation et partage du diagnostic

L'ensemble des données collectées sera transmis au cabinet EcoAct, en charge de l'étude, afin de calculer l'empreinte carbone du territoire du Parc et de réaliser un bilan chiffré des émissions de GES.

Puis, ce diagnostic sera présenté aux acteurs du territoire afin de construire un plan d'actions pour réduire les émissions de CO₂ et contribuer aux efforts internationaux de lutte contre le changement climatique.



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Effet de serre et changement climatique

L'effet de serre : un phénomène naturel qui s'intensifie par les activités humaines et engendre une augmentation de la température à la surface de la Terre.

Ce phénomène thermique qui s'opère dans l'atmosphère a été nommé ainsi par analogie avec ce qui se passe dans les serres des agriculteurs. Comme les vitres d'une serre, des gaz présents dans l'atmosphère piègent une partie des rayons du soleil qui réchauffent la Terre.



Sans le mécanisme d'effet de serre, la température à la surface du globe serait de -18°C . Grâce à ce phénomène naturel, la température moyenne est de $+15^{\circ}\text{C}$, condition essentielle pour le développement de la vie sur Terre.

Depuis le début du 19^{ème} siècle et l'entrée dans l'ère industrielle (multiplication par 3 de la population planétaire, et par 10 des consommations d'énergies fossiles par habitant), les activités humaines (principalement la déforestation et combustion d'énergie fossile), ont engendré une **augmentation sans précédent des émissions de GES**, intensifiant le phénomène d'effet de serre.

Quelques repères

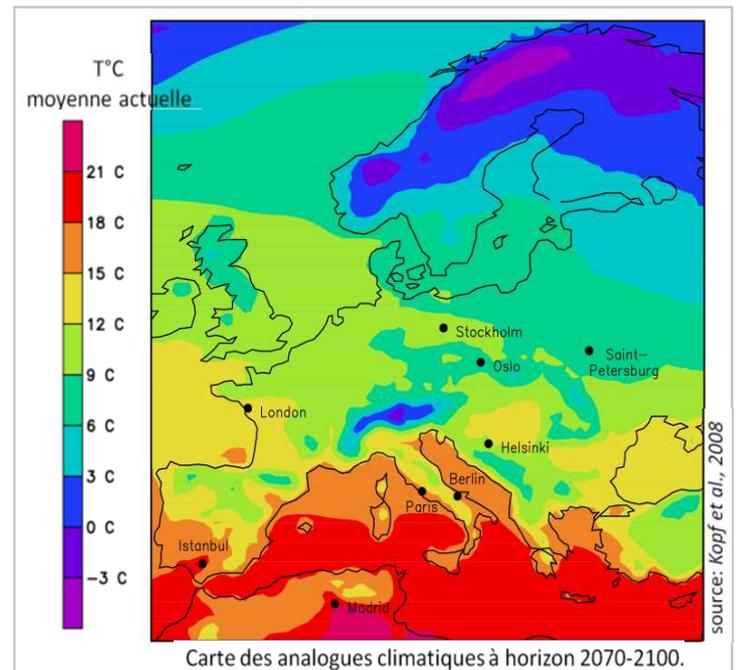
- ▶ Les émissions mondiales de GES représentaient 29 milliards de tonnes équivalent CO_2 en 2009 et pourraient augmenter de $+39\%$ d'ici 2030 si rien n'est fait.
- ▶ Les émissions mondiales de CO_2 sont de 38% supérieures à celles de 1990, année de référence pour le protocole de Kyoto.
- ▶ **La température mondiale moyenne a augmenté de $+0,9^{\circ}\text{C}$ au cours du siècle passé, et pourrait augmenter de $+2$ à $+6^{\circ}\text{C}$ au cours du siècle à venir.**
- ▶ Il faudrait une réduction de -20 à -30% des GES d'ici 2020 pour limiter l'augmentation de la température planétaire à $+2^{\circ}\text{C}$ à l'horizon 2100 (source : EIA).
- ▶ La France s'est engagée à diviser par 4 ses émissions à l'horizon 2050.
- ▶ En France, les secteurs du transport et du tertiaire sont ceux qui ont connu la plus forte augmentation de leurs émissions de GES depuis 1990 ($+20\%$ et $+14\%$).

Aujourd'hui, l'ensemble de la communauté scientifique s'accorde sur le lien de cause à effet entre l'augmentation de la concentration des GES dans l'atmosphère et l'augmentation de la température moyenne à la surface du globe. Les scénarios prospectifs, développés par le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), sont sans équivoque : **si l'on ne modifie pas notre mode de vie de façon drastique, on pourrait connaître une augmentation de la température de l'ordre de $+2^{\circ}\text{C}$ à $+6^{\circ}\text{C}$ à l'horizon 2100.**

$+6^{\circ}\text{C}$ c'est justement la différence de température précédemment observée sur un intervalle de 10 000 ans qui a conduit notre planète d'une ère glaciaire à une ère interglaciaire. Ici, l'intervalle temporel est seulement de 100 ans. Personne n'est donc capable de prévoir ce qui se passera si une telle augmentation se produit.

C'est pourquoi les dirigeants du G8 ont fixé en 2008 l'objectif de **réduire de 50% les émissions mondiales de GES à l'horizon 2050 afin de contenir l'augmentation de température à un niveau de l'ordre de $+1^{\circ}\text{C}$ à $+2^{\circ}\text{C}$.**

Cette illustration de l'impact du changement climatique sur le climat montre qu'à l'horizon 2070, le climat de la ville de Paris pourrait correspondre au climat actuel de Rome.



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI